



# **Sensibilisation à la Propriété Industrielle**

**18 mars 2020**



# Programme et Objectifs

»»➔ Présentation des « outils » de protection en fonction de la nature de la création :

Le Savoir Faire et le Secret

Le Brevet

La Marque

Le D&M

»»➔ Le brevet, source d'informations (Espacenet et CIB)

»»➔ Acquérir des reflexes de confidentialité et de traçabilité



## Les acteurs de la PI



### Office français de la PI

- Etablissement public
  
- Missions :
  - Centraliser et diffuser l'information en matière de PI
  - Accompagner, sensibiliser et former à la PI
  - Recevoir les dépôts et délivrer les titres de PI
  - Elaborer le droit de la PI

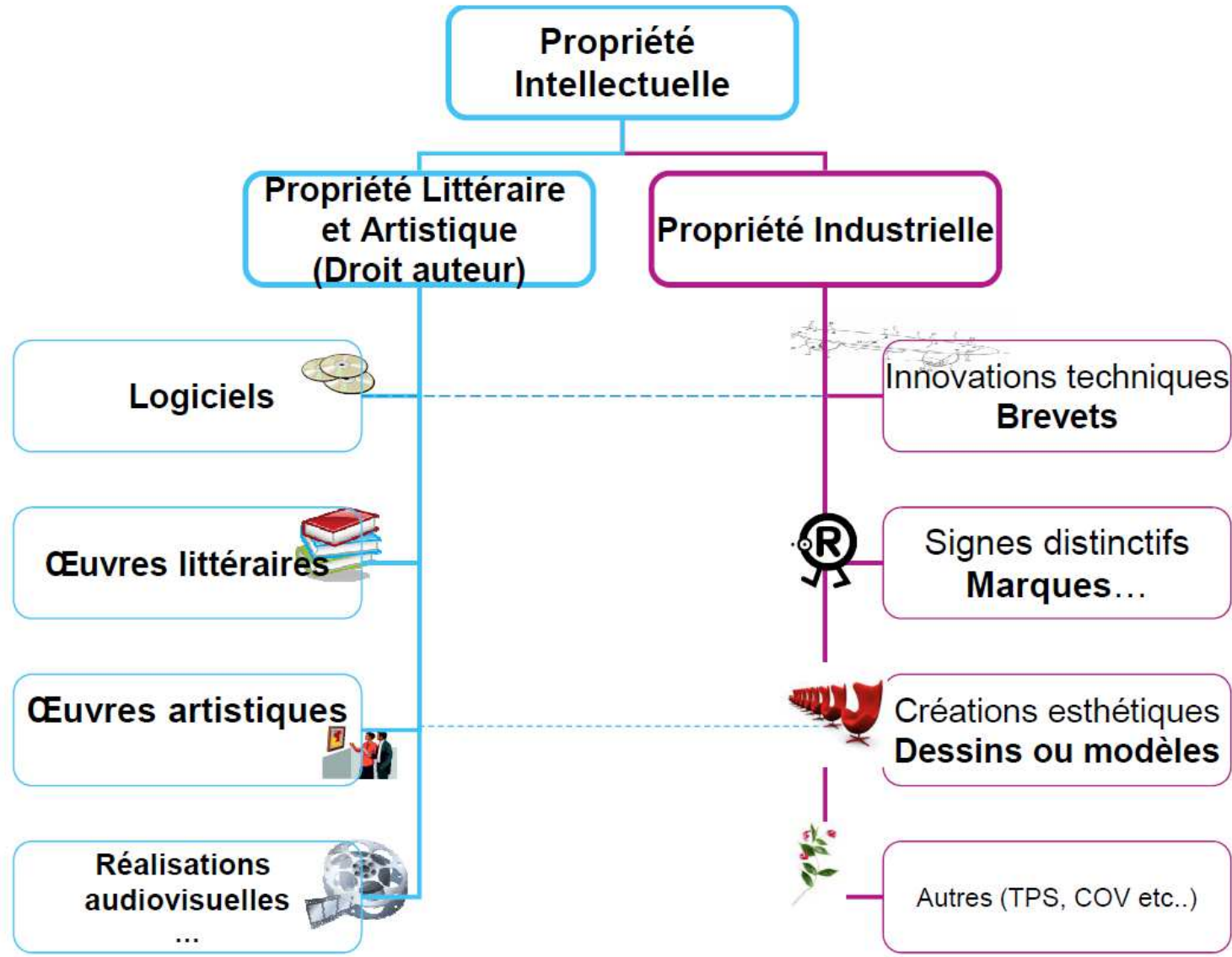
[www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)



## Compagnie Nationale des Conseils en PI

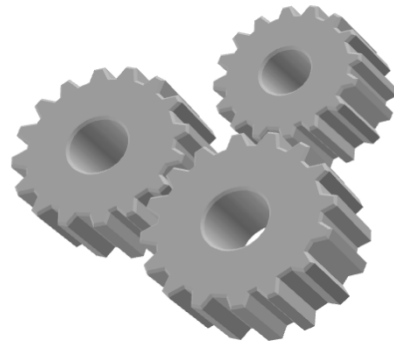
- Organisme Professionnel
  
- Missions du CPI :
  - Accompagner les entreprises et organismes de recherche dans leur stratégie de PI offensive et défensive
  - Conseiller, représenter et assister pour l'obtention, le maintien, la défense et la valorisation des droits de PI en France, en Europe et à l'International

[www.cncpi.fr](http://www.cncpi.fr)





# Mon idée est-elle protégeable ?



une idée...un concept n'est pas protégeable en soi...

Cependant, l'expression, la matérialisation de cette idée est susceptible de protection(s).

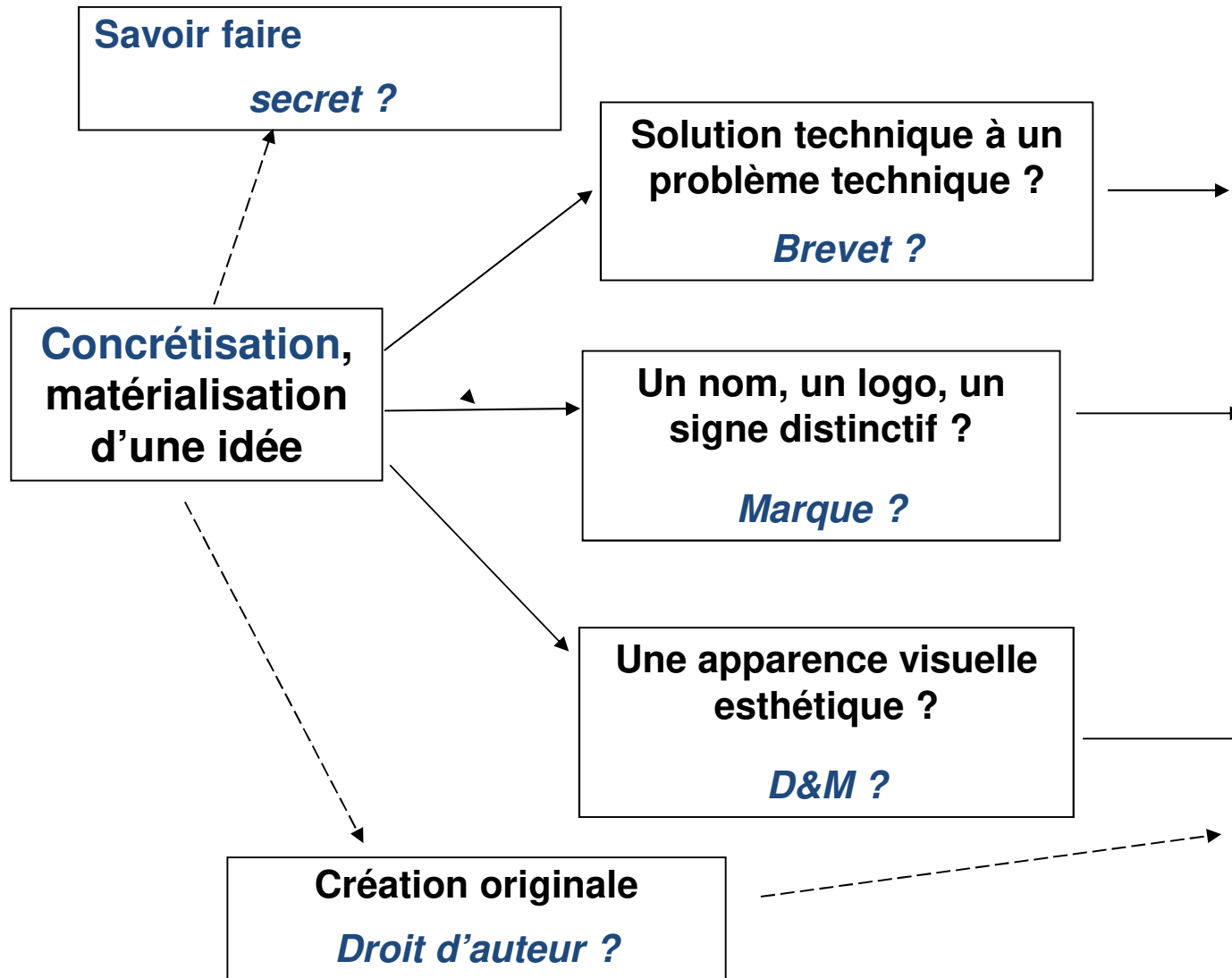


## Mon idée est-elle protégeable ?

- Seules leurs « matérialisations » ou « réalisations » peuvent faire l'objet de protection et...ceci sous
- certaines conditions

Exemple :









# La contrefaçon

- La contrefaçon est l'atteinte aux droits exclusifs que la loi accorde aux titulaires de droits de propriété intellectuelle. Elle est sanctionnée par une action spécifique, l'action en contrefaçon.
- En matière d'inventions, de marques et de dessins et modèles



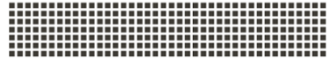
Pas de titre de propriété



Pas d'action en contrefaçon



# PRÉSENTATION DES « OUTILS » DE LA PI



# **FOCUS SUR LE BREVET D'INVENTION LES CRÉATIONS TECHNIQUES...**



## Pour commencer, de quoi parlons nous ?

Brevet : un titre de propriété industrielle portant sur une invention (une solution technique à un problème technique)

Savoir-faire : ensemble des connaissances pratiques ou techniques non brevetées. Connaissances qui présentent un caractère secret, substantiel, identifié (et transmissible)

Compétence : capacité reconnue dans un domaine, tour de main (souvent non reproductible)



## Les stratégies concernant une innovation technique

Face à une création technique nouvelle, plusieurs possibilités s'offrent à l'entreprise pour sauvegarder son avantage concurrentiel :

▶ la divulgation volontaire ;

▶ le secret ;

▶ le recours à l'enveloppe Soleau (permet seulement de dater l'innovation) ;

▶ la demande de certificat d'utilité  
(protection maximale de 6 ans)

▶ le dépôt d'une demande de brevet  
(protection maximale de 20 ans)

titres de propriété industrielle.



## ➤ Invention

❑ Le brevet protège une invention: ensemble de connaissances caractérisant une « *solution technique à un problème technique* »

❑ **L611-10 CPI** : « Ne sont pas considérés comme des inventions :

- Les découvertes, théories scientifiques, méthodes mathématiques
- Les créations esthétiques
- Les plans, principes et méthodes dans l'exercice d'activités intellectuelles, en matière de jeu ou dans le domaine des activités économiques
- Les programmes d'ordinateur en tant que tels
- Les présentations d'informations

[...] »



## ➤ Inventions « brevetables » L611-10 CPI :

Sont brevetables dans **tous** les domaines technologiques :

- les inventions **nouvelles** (nouveau dans le temps et dans l'espace)
- impliquant une **activité inventive** (non évidente pour l'homme du métier)
- et susceptibles d'**application industrielle**



## ➤ Mais tout n'est pas brevetable ...

Sont exclus de la brevetabilité « en tant que tel » :

- Les méthodes de traitement chirurgical ou thérapeutique, ou les méthodes de diagnostic, appliquées à l'être humain
- Les inventions **contraires à l'ordre public** et aux bonnes mœurs
- Les obtentions végétales (voir **COV**)
- Les **races animales**
- Les procédés **essentiellement biologiques** d'obtention de végétaux ou d'animaux (les produits peuvent être brevetables)
- Les **procédés de clonage**, de **modification de l'identité génétique** de l'être humain, les utilisations d'embryons humains, les séquences d'un gène **en tant que telles**, [...]





## □ Le droit conféré par un brevet est :

- un droit de propriété exclusif sur le territoire d'un état
- pendant une durée limitée (20 ans)
- moyennant le paiement d'annuités
- en contrepartie d'une diffusion légale (publication 18 mois après le dépôt)

**ATTENTION : MONOPOLE D'EXPLOITATION = DROIT D'INTERDIRE  
≠ DROIT DE FAIRE**



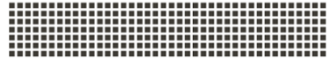
## □ Le droit conféré par un brevet est :

- un droit de propriété **exclusif** sur le **territoire** d'un état  
**Celui qui ne respecte pas l'interdiction est contrefacteur.**

**Actes de contrefaçon : fabrication, offre, mise dans le commerce, utilisation, importation, exportation, transbordement, détention à ces effets.**

- Le Titulaire du droit peut demander le respect de son monopole  
**Faire cesser l'exploitation illicite et obtenir réparation du préjudice subi**

- Exception de possession personnelle antérieure (L613-7 CPI)  
*Toute personne qui, de bonne foi, à la date de dépôt ou de priorité d'un brevet, était, sur le territoire où le présent livre est applicable en possession de l'invention objet du brevet, a le droit, à titre personnel, d'exploiter l'invention malgré l'existence du brevet.*

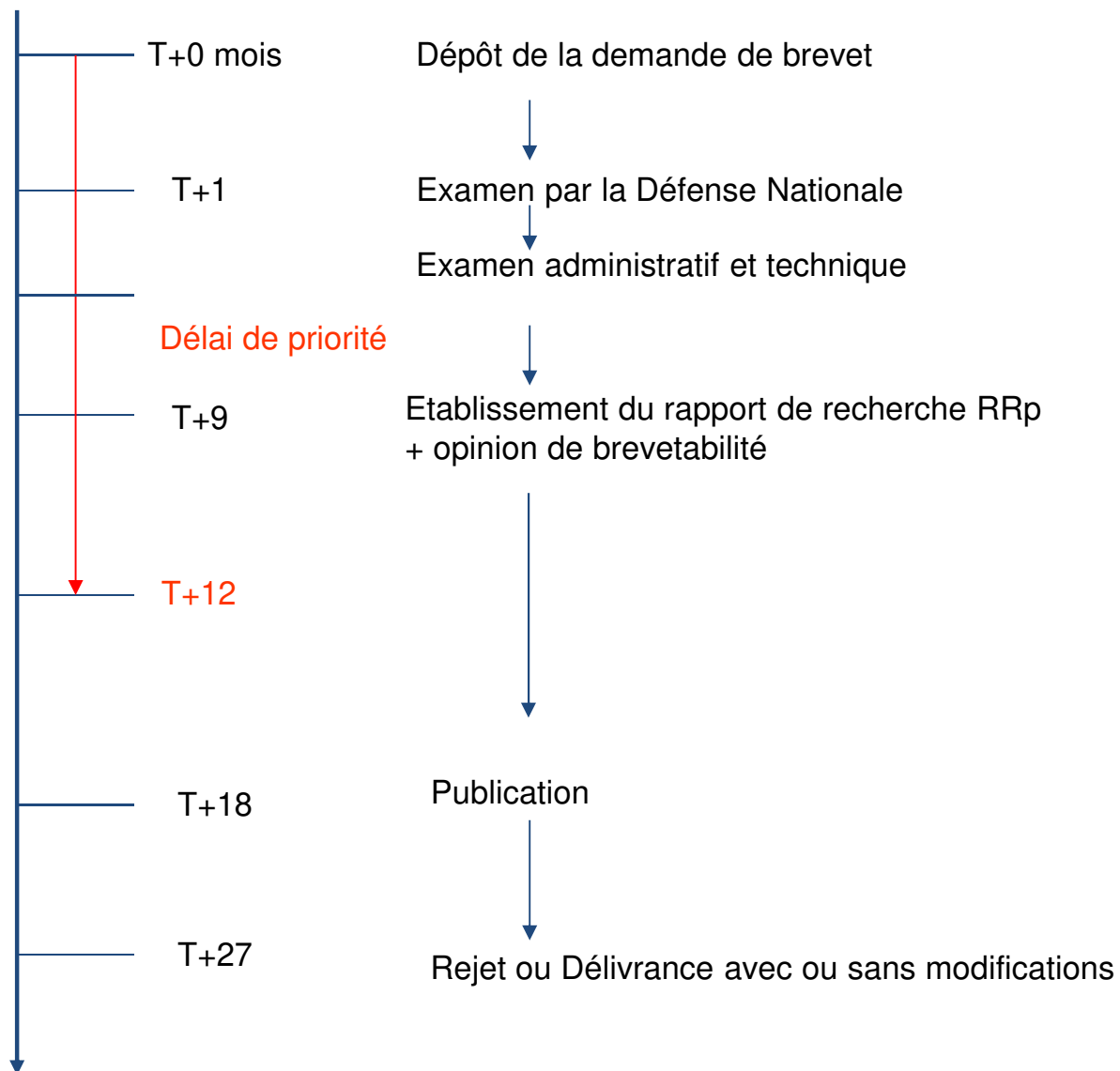


# Brevet : Notion de territoire(s)

- ❑ Le brevet est associé à une notion de territoire
- ❑ Si besoin, il est possible d'étendre la protection à l'étranger
- ❑ 3 voies principalement disponibles :
  - Voies nationales
  - Voie européenne auprès de l'OEB (EP)
  - Voie «internationale» dite PCT (WO)



# Procédure de délivrance en France

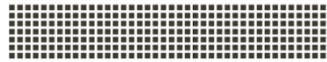




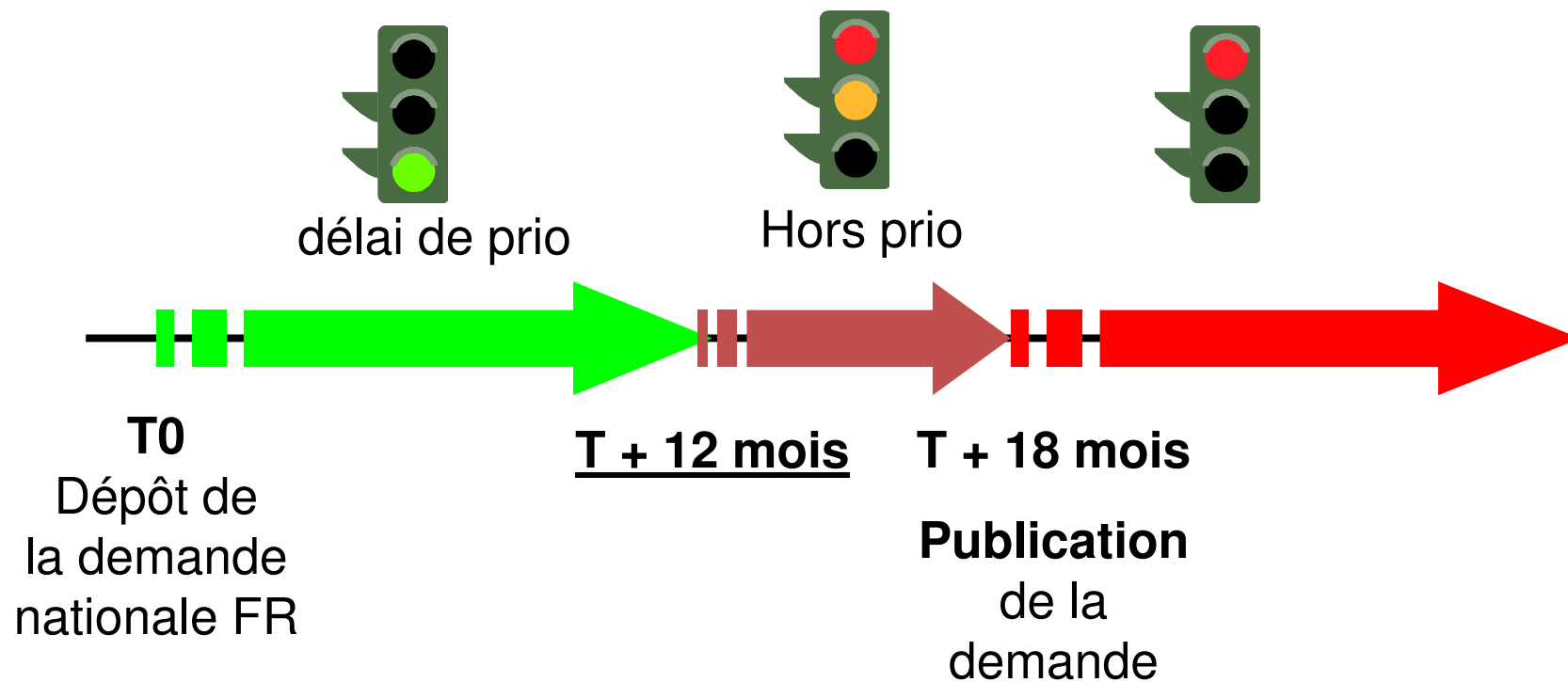
## Quand ...et jusqu'à quand peut-on étendre ?

### LE DROIT DE PRIORITÉ

- **Article 4 de la Convention de l'Union de Paris (CUP)** : (extraits)
- **A.** (1) Celui qui aura régulièrement fait le **dépôt** d'une demande de brevet d'invention, d'un modèle d'utilité (...), **dans l'un des pays** de l'Union, ou son ayant cause, jouira, **pour effectuer le dépôt dans les autres pays**, d'un **droit de priorité** pendant les délais déterminés ci-après.
- **B.** En conséquence, le **dépôt ultérieurement opéré dans l'un des autres pays de l'Union**, avant l'expiration de ces délais, **ne pourra être invalidé par des faits accomplis dans l'intervalle**, soit, notamment, par un autre dépôt, par la publication de l'invention ou son exploitation (...), et ces faits ne pourront faire naître aucun droit de tiers ni aucune possession personnelle.
- **C.** (1) Les délais de priorité mentionnés ci-dessus seront de **douze mois** pour les brevets d'invention et les modèles d'utilité (...).



## Quand ...et jusqu'à quand peut-on étendre ?





## VOIE NATIONALES

pour tous pays



autant de demandes  
autant de procédures  
autant de mandataires  
que de pays



**brevet nationaux**(/rejet)

## VOIE EUROPEENNE EP

pour **38** pays d'Europe  
(+ 2 états d'extension  
Et Maroc / Moldavie)



une seule demande  
une seule procédure  
un seul mandataire  
pour tous les pays désignés



**brevet européen** (/rejet)



**Eclatement en brevets nationaux**

## VOIE INTERNATIONALE PCT

**152** états contractants



une seule demande  
une seule procédure préliminaire  
pour tous les pays désignés



**autant de procédure nationales**  
ou régionales (OEB, OEAB, OAPI)  
que de pays ou de régions désignés



## CONVENTION SUR LE BREVET EUROPEEN

Carte montrant la couverture géographique des brevets européens à partir du 1<sup>er</sup> mars 2019

■ États membres (38)

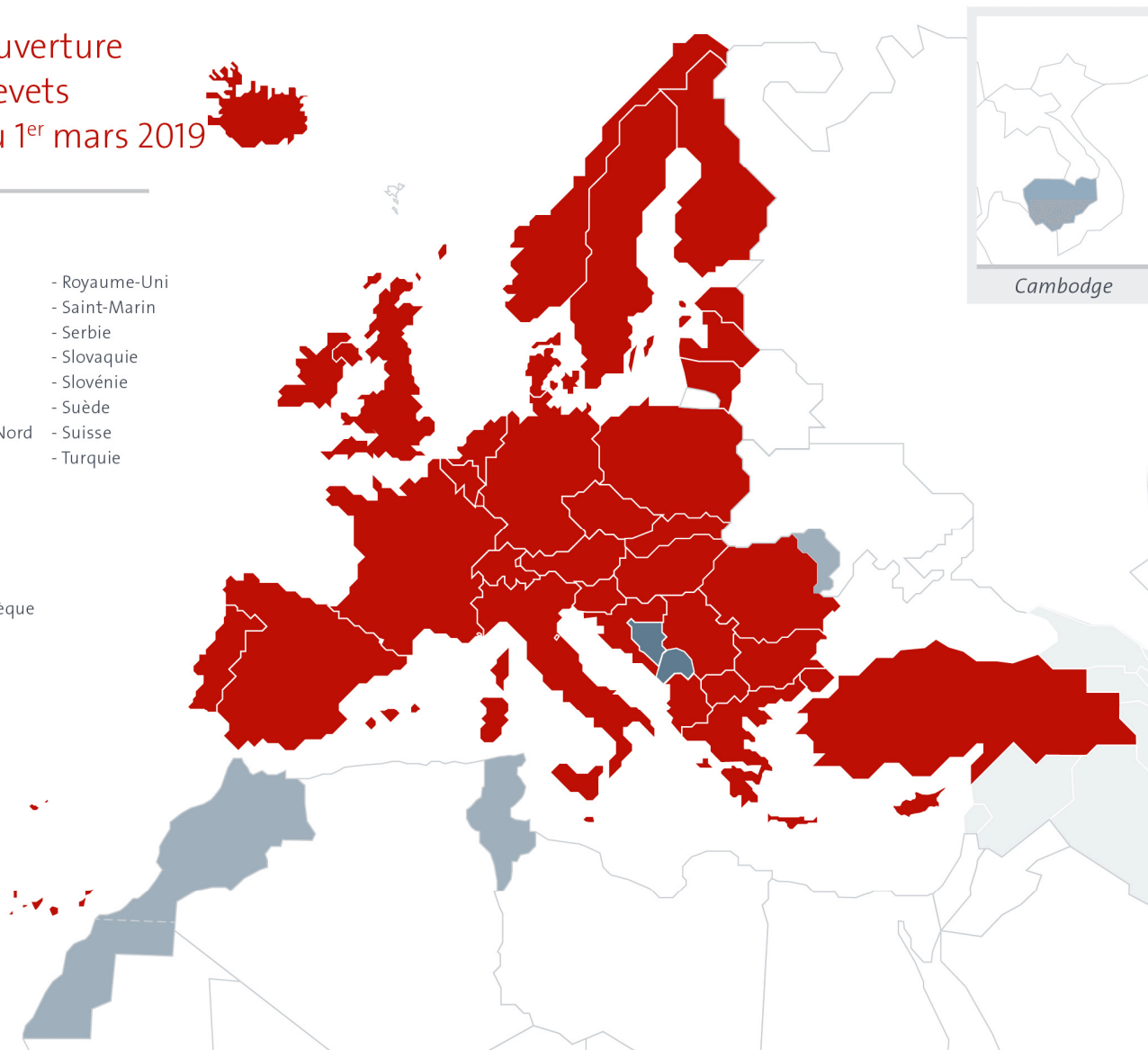
- Albanie
- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Macédoine du Nord
- Malte
- Monaco
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Saint-Marin
- Serbie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- Turquie

■ États autorisant l'extension (2)

- Bosnie-Herzégovine
- Monténégro

■ États autorisant la validation (4)

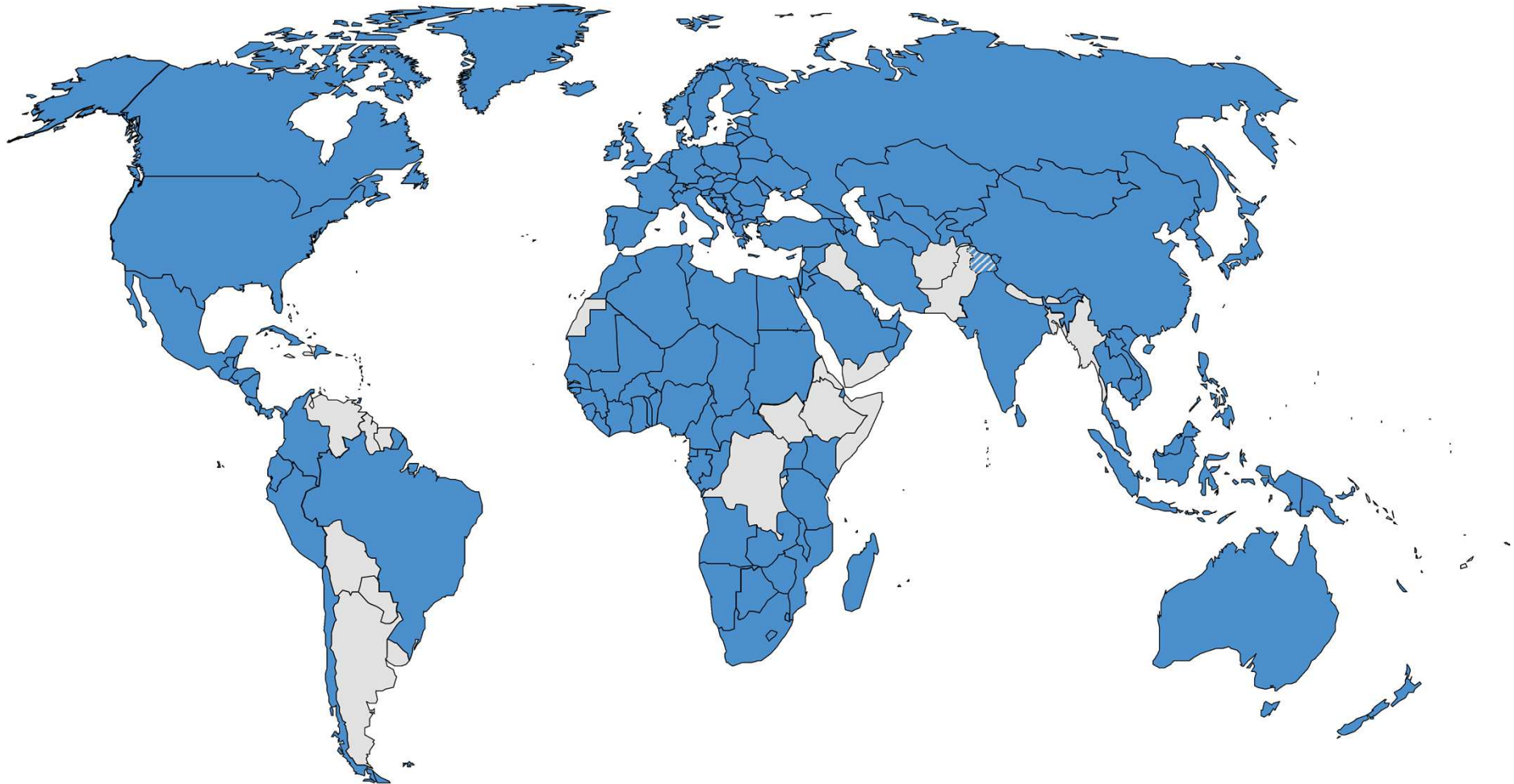
- Cambodge
- Maroc
- République de Moldavie
- Tunisie





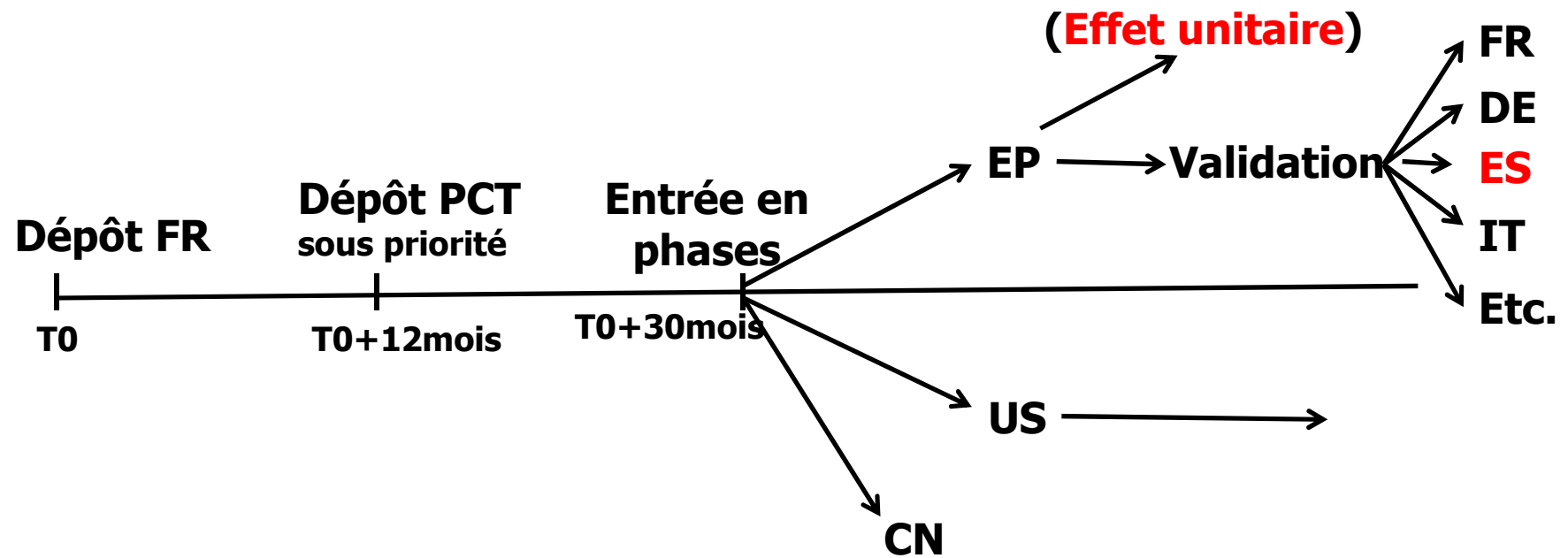


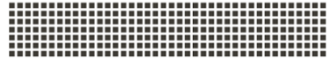
## DEMANDE DE BREVET INTERNATIONAL





## EXTENSION PAR LE BIAIS D'UNE DEMANDE INTERNATIONALE PCT





## LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D'UN BREVET

- ✓ **LES INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES**
- ✓ **LES REVENDICATIONS**
- ✓ **LA DESCRIPTION**
- ✓ **L'ABRÉGÉ**



## LES INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ **N° de publication**
- ✓ **N° d'enregistrement**
- ✓ **Statut :**
  - A : demande de brevet**
  - B : brevet délivré**
- ✓ **Date de dépôt**
- ✓ **Priorité**
- ✓ **Date de publication**
- ✓ **Demandeur**
- ✓ **Inventeurs**
- ✓ **Mandataire**

①⑨ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 INSTITUT NATIONAL  
 DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
 PARIS

①① N° de publication : **2 922 054**  
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

②① N° d'enregistrement national : **08 56629**

⑤① Int Cl<sup>8</sup> : **H 01 R 13/648 (2006.01)**

⑫ **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION** **A1**

②② Date de dépôt : 01.10.08.

③① Priorité : 03.10.07 JP 2007259570.

④③ Date de mise à la disposition du public de la demande : 10.04.09 Bulletin 09/15.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

⑥① Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦① Demandeur(s) : YAZAKI CORPORATION — JP.

⑦② Inventeur(s) : AOKI EIJI, YAMANE TOMOKAZU et KANEKO TAKEAKI.

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire(s) :



## LES REVENDICATIONS

- ✓ Elles définissent l'objet de la protection demandée
- ✓ Elles doivent être claires et concises et se fonder sur la description
- ✓ La plupart du temps, elles sont rédigées en 2 parties :
  - Préambule (caractéristiques connues de l'art antérieur)
  - Partie caractérisante
- ✓ Les revendications peuvent être modifiées, notamment limitées, au cours de la procédure de délivrance, pour répondre aux objections et rétablir la brevetabilité
  - Les modifications ne doivent pas s'étendre au-delà du contenu de la demande telle que déposée
- ✓ Revendications indépendantes et revendications dépendantes



## LA DESCRIPTION

- ✓ Elle doit exposer l'invention de façon suffisamment claire pour qu'un homme du métier puisse l'exécuter
- ✓ Elle peut être accompagnée de dessins
- ✓ Elle doit comprendre :
  - l'indication du domaine technique auquel se rapporte l'invention
  - l'indication de l'état de la technique antérieure pouvant être considérée comme utile
  - l'exposé de l'invention telle que caractérisée par les revendications, permettant la compréhension du problème technique ainsi que la solution qui y est apportée
  - un exposé détaillé d'au moins un mode de réalisation de l'invention
  - l'indication de la manière dont l'invention est susceptible d'application industrielle, si elle ne ressort pas à l'évidence

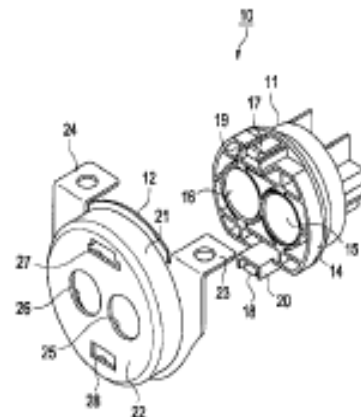


## L'ABRÉGÉ

**Il est fourni à simple fin documentaire.**

⑤4) CONNECTEUR BLINDE.

⑤7) Un connecteur blindé comprend: un boîtier (11) ayant une cavité de borne (15, 16) et une partie de blocage flexible (17, 18); et un capot blindé (12) ayant un trou d'insertion de fil (25, 26) et un trou d'engagement (27, 28) engagé avec la partie de blocage flexible (17, 18). La partie de blocage flexible (17, 18) est prévue sur au moins une partie supérieure d'un bord extérieur du boîtier (11). Le boîtier (11) comprend une nervure de limitation (19, 20) destinée à limiter un déplacement de la partie de blocage flexible (17, 18).



FR 2 922 054 - A1



□ Deux notions à bien distinguer :

la Liberté d'exploitation et la Brevetabilité

Ces deux notions sont indépendantes...

Est-ce que je peux protéger mon invention ?

Est-ce que je peux exploiter mon invention ?





## L'INTERPRÉTATION D'UN TEXTE DE BREVET

### POUR LES ÉTUDES DE BREVETABILITE

**Une invention est-elle brevetable par rapport à l'art antérieur ?**

- ✓ **Sur la base de tous les documents publiés (y compris les demandes de brevets)**
- ✓ **Le document antérieur doit être considéré dans son entier**
- ✓ **Nouveauté : l'invention est-elle entièrement décrite dans un document antérieur ?**
- ✓ **Activité inventive : l'invention peut-elle être déduite d'une combinaison de plusieurs documents antérieurs ?**



## L'INTERPRÉTATION D'UN TEXTE DE BREVET

### POUR LES ÉTUDES DE LIBERTÉ D'EXPLOITATION

**Une invention est-elle libre d'exploitation par rapport à un brevet antérieur ?**

✓ **Sur la base des brevets délivrés**

**Incertitude lorsqu'à l'état de demande de brevet**

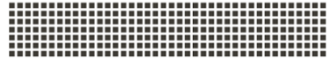
✓ **Condition de territorialité : le brevet antérieur produit-il ses effets sur le territoire où l'exploitation est envisagée ?**

✓ **Condition de temps : le brevet antérieur est-il en vigueur au moment où l'exploitation est envisagée ?**

✓ **Seules les revendications du brevet antérieur doivent être considérées**

**Les revendications s'interprètent à la lumière de la description**

**La théorie des équivalents**



## POUR LES ÉTUDES DE LIBERTÉ D'EXPLOITATION

### QUESTIONS PRATIQUES

- ✓ **Identification d'un brevet pertinent**
- ✓ **Quels pays ?**
- ✓ **Le brevet est-il délivré ?**
- ✓ **Est-il en vigueur dans les pays d'intérêt ?**
- ✓ **Quelle est la teneur de ses revendications ?**
- ✓ **Quelle est la portée de la protection qu'il confère ?**



## Titularité des droits

☞ Principe général: L611-6 CPI

- Le droit appartient à l'inventeur ou à son ayant cause
- Si deux inventeurs successifs : le brevet appartient au premier déposant

☞ Mais...

90% des inventions sont réalisées par des inventeurs salariés L611-7 CPI

A qui appartient l'invention?

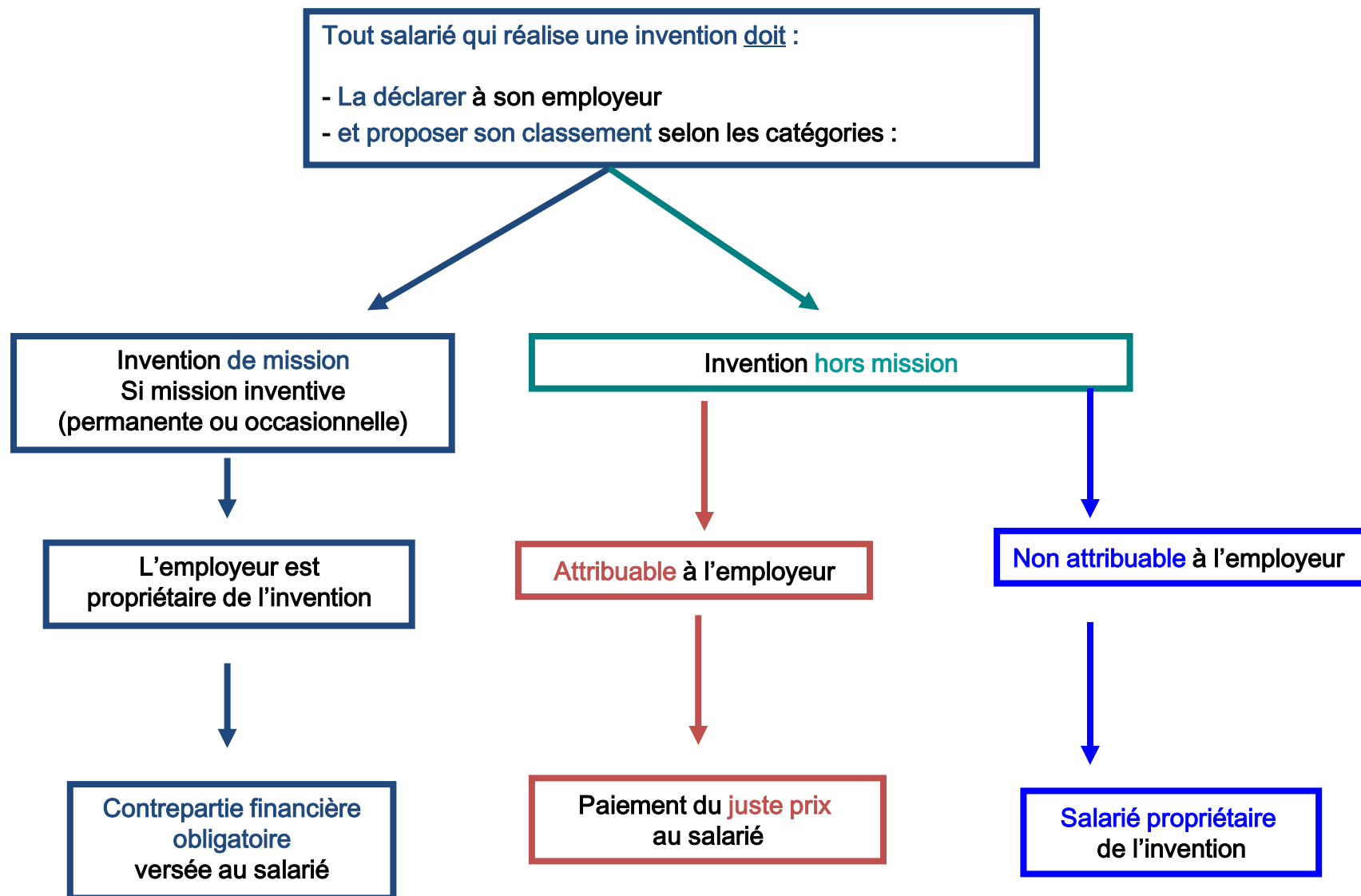




## Régime des inventions de salariés L611-7 CPI

### Conditions:

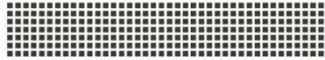
- Contrat de travail soumis au droit français
- À la date de conception de l'invention
- L'invention doit être brevetable





## LE BREVET - OUTIL DE STRATÉGIE

- ✓ **Recherche d'un monopole – Amortissement de la R&D**
- ✓ **Contrats – Licences d'exploitation**
- ✓ **Commercial / marketing**
- ✓ **Augmenter la valeur de l'entreprise : actif immatériel**
- ✓ **Valoriser la société - Apporter des garanties aux investisseurs**



## LE BREVET - OUTIL DE STRATÉGIE

- ✓ **Barrage pour la protection d'une autre invention par un tiers**
- ✓ **Monnaie d'échange**
- ✓ **Support de réponse dans un appel d'offre**
- ✓ **Accompagnement de transfert de technologie**
- ✓ **Veille sur l'activité des concurrents**





## Notions de cession et licences

Cession de brevet :

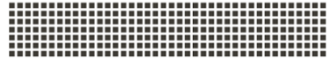
➡ vente du titre

Concession de **licence** d'exploitation:

➡ location = permission de certains actes d'exploitation avec des conditions de territoires, de volumes, etc.



# **FOCUS SUR LA MARQUE : LES SIGNES DISTINCTIFS...**



# La marque

La marque est un signe susceptible de représentation graphique servant à distinguer les produits ou services d'une personne physique ou morale

Elle peut être constituée de :

**–Signes verbaux :**

- dénominations du langage courant (LE CHAT, ORANGE),
- termes sans signification (CRUNCH)
- néologismes (COTTONELLE)
- termes étrangers (KINDER, COUNTRY)
- slogans (A fond la forme, l'Oréal, parce que je le vau**x** bien, ...)
- noms patronymiques (DUPONT, LACOSTE, BORDAS)
- pseudonymes (JOHNNY HALLYDAY)
- prénoms (CELINE)
- noms géographiques (MONT BLANC)
- lettres (IBM, Z, D), chiffres (N°5, 64)



# La marque

## ▪ signes figuratifs

dessins, vignettes, assemblages, étiquettes, logos



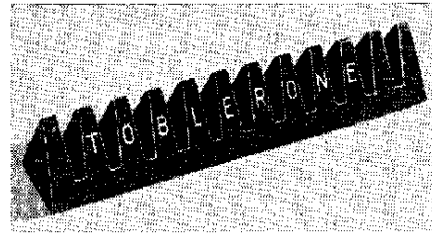
## ▪ marques de couleurs





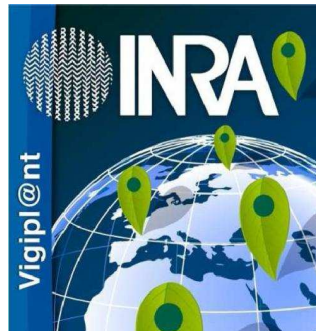
# La marque

- forme du produit ou de son conditionnement





# La marque





# La marque

## ■ Signes sonores

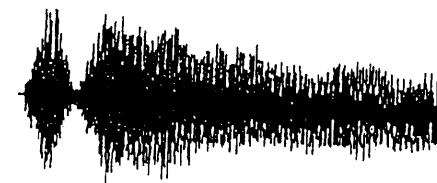
### Signature sonore Spheria

NoteWorthy Composer

The musical score is written for piano and bass. It features a tempo marking of '♩ = 107'. The score is divided into two systems. The first system shows the piano and bass parts. The second system shows a grand staff with piano, violin, and bass parts. The piano part consists of a series of notes, while the violin and bass parts provide harmonic support.

Marque numéro 3499470 au nom  
de SPHERIA VAL DE France

N°National : 94 543 458



Dépôt du 4 novembre 1994

Déposant : METRO GOLDWYN MAYER LION CORP.

Description de la marque : La marque est constituée par le son produit par le rugissement d'un lion et figurée par le spectrogramme ci-dessus représenté



# La marque

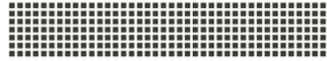
## Conditions de validité

La marque doit être distinctive

La marque doit être licite

La marque doit être disponible





# La marque

## ➤ Caractère distinctif

Le 1<sup>er</sup> intérêt d'une marque est qu'elle puisse servir de signe distinctif □ que les clients reconnaissent grâce à ce signe (de ralliement) l'origine des produits et des services proposés

Cela implique que le signe doit être arbitraire par rapport aux produits et services visés

N'est pas arbitraire un signe :

- nécessaire, générique ou usuel
- descriptif
- constitué exclusivement par la forme imposée par la nature ou la fonction ou donnant sa valeur au produit



# La marque

## ➤ Caractère licite

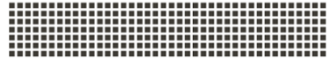
Article L711-3 « Ne peut être adopté comme marque ou élément de marque un signe :

- a) Exclu par l'article 6 ter de la convention de Paris en date du 20 mars 1883, révisée, pour la protection de la propriété industrielle ou par le paragraphe 2 de l'article 23 de l'annexe I C à l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce ;
- b) Contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou dont l'utilisation est légalement interdite ;
- c) De nature à tromper le public, notamment sur la nature, la qualité ou la provenance géographique du produit ou du service ».

Ainsi, le signe ne doit pas être

- interdit par l'article 6 de la C.U.P ou par un autre texte
- être contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs
- ne doit pas être trompeur





# La marque

## ➤ Une marque doit être disponible

>> ne reproduit ou n'imité pas un signe qui bénéficie d'un droit antérieur pour des produits ou des services, ou des activités qui seraient identiques ou similaires, tels que : une marque ; une dénomination sociale ; une enseigne, un nom commercial, connus sur l'ensemble du territoire national.

**ATTENTION** : il existe **d'autres types de droits susceptibles d'être opposés**, dans d'autres conditions, à l'adoption d'un nom de marque, tels que : un droit d'auteur ; un dessin ou modèle protégé ; un nom d'association ; un nom de domaine etc...

>> Il vous faut éviter tout risque de confusion dans l'esprit des clients et des consommateurs.

# Base de données Marques <http://bases-marques.inpi.fr/>

## 3 modes de recherches rapides

**Recherche sur le logo**  
Recherchez les éléments graphiques qui composent le logo d'une marque. **Ok**

**Recherche par numéro**  
Recherchez rapidement une marque grâce à son numéro. **Ok**

**Recherche avancée**  
Recherche multi-critères, incluant un accès aux marques françaises non en vigueur (NV). **Ok**

**Recherche par nom de marque**  
La recherche s'effectue sur les marques en vigueur : françaises, communautaires et internationales (désignant ou non la France). C'est une recherche assistée. Les résultats obtenus seront « élargis » par rapport au libellé de la requête.

Nom de la marque:  [?](#)  
Ce champ est requis pour effectuer une recherche.

Classification des produits et services:  [?](#)  
[Liste des classes](#)  Toutes les classes

Limiter aux marques mises à jour, il y a moins d'une semaine. [?](#)

**Rechercher** **Effacer**

**Informations**  
Revendication d'ancienneté  
Lors d'un dépôt de marque communautaire le demandeur peut revendiquer l'ancienneté d'une marque...  
[> En savoir plus](#)

Votre service de recherche marques évolue  
De nouvelles fonctionnalités sont désormais disponibles sur le service de recherche marques de...  
[> En savoir plus](#)

**Mises à jour**  
Marques françaises le 08/02/2013  
Marques communautaires le 08/02/2013  
Marques internationales le 08/02/2013

**Pour aller plus loin**  
[> En savoir plus sur les marques](#)

**Ma liste (0)**

[Conditions générales d'utilisation](#) - [Accessibilité](#) - [Plan du site](#)

**Recherche**  
 Recherche par nom de marque  
 Recherche sur le logo  
 Recherche par numéro  
 Recherche avancée

**Recherche par numéro**

Votre recherche s'effectue sur les marques en vigueur: [?](#)

- françaises
- communautaires
- internationales désignant ou non la France

Pour inclure dans votre recherche les marques françaises non en vigueur, veuillez utiliser la **recherche avancée**

Numéro de la marque:  [?](#)  
Ce champ est requis pour effectuer une recherche.

**Rechercher** **Effacer**

[Conditions générales d'utilisation](#) - [Accessibilité](#) - [Plan du site](#) - [Fils Rss](#)

**Recherche**  
 Recherche par nom de marque  
 Recherche sur le logo  
 Recherche par numéro  
 Recherche avancée

**Recherche par éléments figuratifs**

Votre recherche s'effectue sur les marques en vigueur: [?](#)

- françaises
- communautaires
- internationales désignant ou non la France

Pour inclure dans votre recherche les marques françaises non en vigueur veuillez utiliser la **recherche avancée**

Limiter aux marques mises à jour, il y a moins d'une semaine. [?](#)

Classification des éléments figuratifs:  [?](#) [Liste des codes](#)  
Ce champ est requis pour effectuer une recherche.

Classification des produits et services:  [?](#) [Liste des classes de produits et services](#)  Toutes les classes

**Rechercher** **Effacer**

**Ma liste (0)**

[Conditions générales d'utilisation](#) - [Accessibilité](#) - [Plan du site](#) - [Fils Rss](#)



# Bases de données sociétés

<http://www.infogreffe.fr/infogreffe/index.jsp>

The screenshot shows the homepage of the infogreffe.fr website. At the top, there is a navigation bar with the site logo and the text "Registre du Commerce et des Sociétés". Below this is a main banner for "Les extraits Kbis en ligne" with a search bar and a "COMMANDER LES EXTRAITS KBIS" button. The page is divided into several sections: a top navigation menu, a search bar, a "MON PROFIL" section with a dropdown menu, and a grid of content blocks including "ACTUALITÉ", "SURVEILLANCE", "INJONCTION DE PAYER", "GUIDE DES FORMALITÉS", and "FORMALITÉS AU REGISTRE DU COMMERCE".

66025 mises à jour effectuées le 03/06/2013

**infogreffe.fr**  
Les Greffes des Tribunaux de Commerce

Registre du Commerce et des Sociétés

EXTRAIT KBIS | DOCUMENTS OFFICIELS | SURVEILLANCE | SERVICES | FORMALITÉS | ACTIVITE JUDICIAIRE | LES GREFFES | ACTUS & DOSSIERS

**Les extraits Kbis en ligne**  
Recherchez une entreprise et commandez immédiatement les documents officiels

COMMANDER LES EXTRAITS KBIS

**RECHERCHER** Entreprise (nom, nom + code postal, SIREN, dirigeant) RECHERCHE AVANCÉE

DOCUMENTS OFFICIELS & SERVICES ABONNÉS & MEMBRES SE CONNECTER CRÉER UN COMPTE DERNIERS ACHATS MON PANIER

MON PROFIL Sélectionnez PERSONNALISER MON ESPACE

**EXTRAIT KBIS**  
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

**ETAT D'ENDETTEMENT**  
PRIVILEGES & NANTISSEMENTS

**ACTES ET STATUTS**

**COMPTES ANNUELS**

**HISTORIQUE DES MODIFICATIONS**

**ACTUALITÉ**  
**Tout savoir sur l'entreprise**  
Dans son nouveau site, Infogreffe a conçu une rubrique « Dossiers thématiques » dans laquelle une série de dossiers informatifs, fiables et  
> En savoir plus

**Prix des Masters 2 du Conseil national des greffiers**  
Le Conseil national des greffiers des Tribunaux de commerce lance une nouvelle édition du Prix des Masters 2.  
> En savoir plus

**FORMALITÉS AU REGISTRE DU COMMERCE**  
Tout savoir pour immatriculer, modifier ou encore radier, votre entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés. Découvrez également nos formalités en ligne.

**SURVEILLANCE**  
Mettre une entreprise sous surveillance. Placer une veille pour surveiller toutes les entreprises de votre choix et être alerté des nouvelles informations publiées.

**INJONCTION DE PAYER**  
Informations et procédures en ligne pour effectuer une requête en injonction de payer (recouvrement de créances).

**GUIDE DES FORMALITÉS**  
Accédez à notre guide en ligne. Toutes les formalités à effectuer au greffe du Tribunal de commerce sont détaillées : marche à suivre, procédures, documents et actes, formulaires...

CERTIGREFFE AIDE ET FAQ GAGES SANS



## **Focus sur le DESSIN OU MODELE : Les créations ornementales ...**



# Le dessin ou modèle

■ Le dessin ou modèle a vocation à protéger l'apparence d'un produit ou d'une partie de produit, caractérisée par ses lignes, ses contours, ses couleurs, sa forme, sa texture ou ses matériaux. (art L.511-1 cpi)

Il s'agit donc d'une protection de « l'esthétique », **excluant** toute protection du « fonctionnel »

■ Le dépôt d'un dessin ou modèle permet de **bénéficier de la double protection** du droit de la Propriété Industrielle, et du droit d'auteur (qui né dès la création d'une œuvre originale)

■ Les avantages du dépôt d'un dessin & modèle outre le droit d'auteur

- DM confère une **date certaine** à une création

- Son titulaire aura une **présomption de propriété** sur le dessin ou modèle.

- Le dépôt d'un D&M présente un avantage dans la perspective d'une **extension de la protection à l'étranger**



# Le Dessin ou Modèle

## La nouveauté

aucun DM identique divulgué antérieurement

## Le caractère propre

Suscite chez l'observateur averti une impression visuelle d'ensemble différente de celle suscitée par toute création divulguée antérieurement

- Notion d'observateur averti





## Exemples D&M

Numéro d'enregistrement : 090431

Objet : Bouteille Nombre de reproductions : 4 •

Date de dépôt : 2009-01-30 •

Déposant :

JOKER , Société par Actions Simplifiée

146 rue de la Grosne 71000 MACON



Numéro d'enregistrement : 930971 - 001

Objet : COUVERTURES DE LIVRE No1

Nombre de reproductions : 1

Date de dépôt : 1993-02-23

Déposant : HATIER SA LES EDITIONS





## Combien ça coûte ?

L'obtention de droits de propriété industrielle se fait en contrepartie de taxes

- marque française : 225,00 € (edépôt 200 €) = 3 classes
- dessins et modèles français : 38 euros de redevance de base + 22 euros par reproduction en NB et/ou 45 euros en couleurs  
Ex : 60,00 € = 1 représentation NB
- brevet français : 556,00 € (278 € taxe réduite)

L'extension de la protection à l'étranger a un coût plus élevé

Il est souvent indispensable de se faire accompagner par un spécialiste de la propriété industrielle

Entreprendre une démarche de protection de ses droits de PI ne peut donc se faire que dans une logique de retour sur investissement



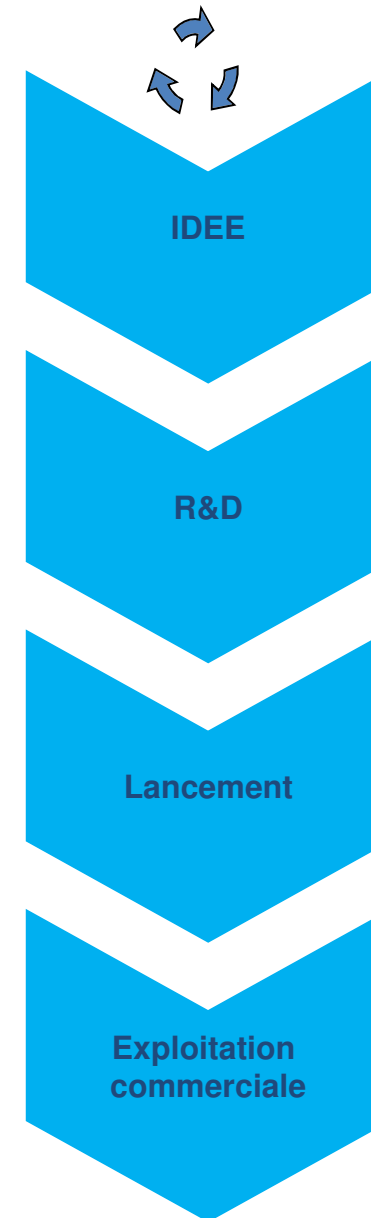
## Conclusion - récapitulatif

	Marque	Brevet	Dessin ou modèle	Droit d'auteur
Objet de la protection	<b>Signe distinctif</b>	<b>Innovation technique</b>	<b>Création ornementale</b>	<b>« Oeuvre de l'esprit »</b>
Fait générateur	<b>Dépôt et enregistrement</b>	<b>Dépôt et délivrance</b>	<b>Dépôt et enregistrement</b>	<b>Création</b>
Conditions de protection	<b>Distinctivité, licéité, disponibilité</b>	<b>Nouveauté et activité inventive, application industrielle</b>	<b>Nouveauté et caractère propre</b>	<b>Originalité</b>
Durée de la protection	<b>10 ans (renouvelable)</b>	<b>20 ans (annuités)</b>	<b>25 ans max par tranche de 5 ans</b>	<b>Vie de l'auteur + 70 ans*</b>
Titulaire des droits	<b>Déposant</b>	<b>Déposant</b>	<b>Déposant</b>	<b>Auteur</b>

\* Droits patrimoniaux (droit moral : perpétuel)



# La Propriété Industrielle et le cycle de l'innovation





## N° 1 : Mon idée est-elle bien originale ou nouvelle ?

👉 Rechercher des solutions existantes :

- Inclure les bases de données PI comme ressources d'informations

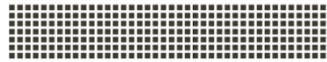
- Intérêts :

  - Détecter les idées identiques ou similaires

  - Ne pas réinventer ce qui existe et vérifier si certaines voies ne sont pas « improductives »

  - Faire mieux ou trouver des inspirations d'axes de développements possibles

**BREVETABILITE**



## N°2 : Éviter d'être contrefacteur

👉 Toujours vérifier avant le lancement d'un projet que la voie envisagée est libre

Eviter de se retrouver en position de contrefacteur présumé de droits antérieurs

L'absence de vérification peut conduire à des risques financiers et juridiques

**LIBERTE D'EXPLOITATION**

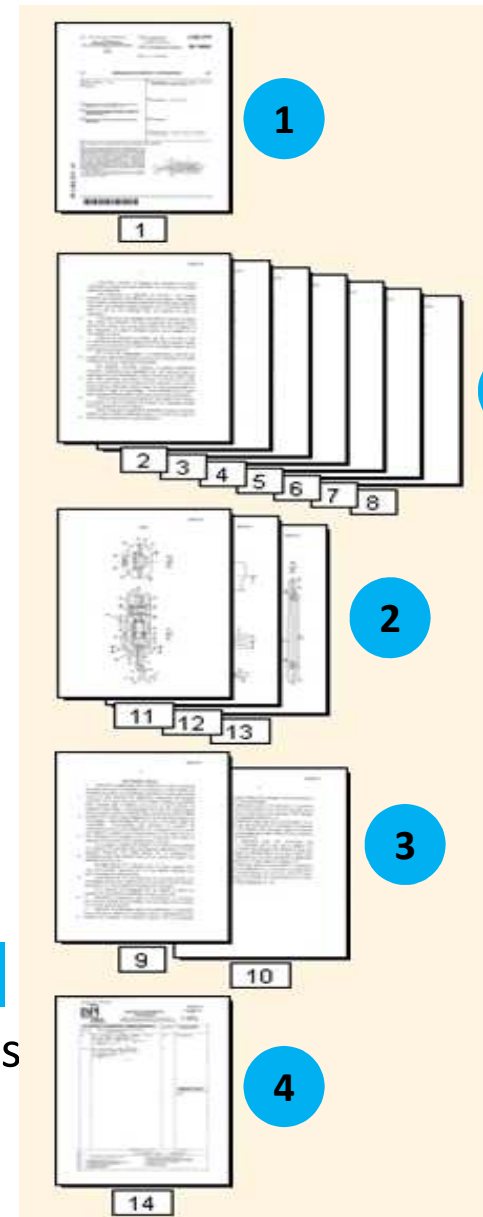
Le fascicule brevet est un document très structuré

Les parties d'un brevet :

- 1- Page bibliographique
- 2- Description de l'invention et les figures
- 3- Les Revendications → LIBERTE D'EXPLOITATION
- 4- Le Rapport de Recherche (indiquant d'autres documents traitant du même sujet)

**BREVETABILITE**

**LIBERTE D'EXPLOITATION**



Source: extrait de Campus INPI



19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

COURBEVOIE

11 N° de publication : **3 028 150**

(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

21 N° d'enregistrement national : **14 60709**

51 Int Cl<sup>8</sup> : **A 45 C 5/06 (2016.01), A 45 C 5/14**

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 06.11.14.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 13.05.16 Bulletin 16/19.

56 Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du  
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

Demande(s) d'extension :

71 Demandeur(s) : *DELSEY Société anonyme — FR.*

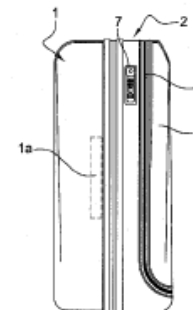
72 Inventeur(s) : *JACOBSEN EBBE.*

73 Titulaire(s) : *DELSEY Société anonyme.*

74 Mandataire(s) : *IPSIDE-SCHMIT CHRETIEN.*

54 **BAGAGE SENSIBLEMENT RIGIDE ET SON PROCEDE DE FABRICATION.**

57 Un bagage sensiblement rigide est assemblé à partir  
d'une première coque (1) et d'une deuxième coque (2) sen-  
siblement rigides. La première coque (1) sensiblement ri-  
gide et la deuxième coque (2) sensiblement rigide sont  
reliées de manière permanente. La deuxième coque (2) est  
découpée pour constituer un couvercle (3) s'étendant vers  
l'avant du bagage, de manière à ne pas intersecter la sur-  
face inférieure du bagage.



FR 3 028 150 - A1







« **Bagage sensiblement rigide et son procédé de fabrication** »

L'invention est relative à un bagage sensiblement rigide assemblé à partir d'une première coque sensiblement rigide et d'une deuxième coque sensiblement rigide.

L'invention est également relative à un procédé de fabrication de bagage sensiblement rigide assemblé à partir d'une première coque sensiblement rigide et d'une deuxième coque sensiblement rigide.

L'invention est particulièrement utile dans son application à la fabrication de bagages à roulettes et à poignée télescopique.

Le document EP 2 730 190 A1 décrit un bagage avec deux coques de profondeur variable. Le type de bagage connu du document EP 2 730 190 A1 est un bagage à roulettes et à poignée télescopique. Une ligne de séparation est formée entre les deux coques, pour permettre l'ouverture du bagage. Cette ligne de séparation correspond à une fermeture à glissière permettant l'ouverture des deux coques et leur fermeture après remplissage du bagage. Une première coque porte la poignée télescopique et les roulettes arrière du bagage, tandis que la deuxième coque porte les deux roulettes avant du bagage.

Ce type de bagage connu du document EP 2 730 190 A1 présente cependant des inconvénients pour l'utilisateur. Du fait que les deux coques sont sensiblement de même capacité, le volume de la valise est séparé en deux et le poids du contenu est également affecté pour moitié à chaque coque du bagage. Lors de l'ouverture de ce bagage rigide, l'utilisateur doit déplacer la coque d'ouverture, généralement la deuxième coque, et doit ainsi manipuler un poids important, ce poids étant encore augmenté par les roulettes avant du bagage. Du fait que la ligne de séparation entre les deux coques passe sur le fond à travers le plancher du bagage, les roulettes ne disposent pas d'une surface ou d'une base d'appui uniforme nécessaire pour permettre un bon roulage du bagage. Du fait que le contenu de ce bagage déborde éventuellement sur la ligne de séparation, l'utilisateur peut avoir du mal à refermer le couvercle en cas de dépassement du contenu. En outre, lors de l'ouverture, des objets

Revendications

1. Bagage sensiblement rigide assemblé à partir d'une première coque sensiblement rigide et d'une deuxième coque sensiblement rigide, caractérisé en combinaison par le fait que la première coque (1) sensiblement rigide et la deuxième coque (2) sensiblement rigide sont reliées de manière permanente et par le fait que la deuxième coque (2) est découpée pour constituer un couvercle (3) présentant un contour courbe s'étendant vers l'avant du bagage, de manière à ne pas intersecter la surface inférieure du bagage.

2. Bagage selon la revendication 1, caractérisé par le fait que la première coque (1) sensiblement rigide et la deuxième coque (2) sensiblement rigide sont reliées de manière permanente par une fermeture à glissière (6).

3. Bagage selon la revendication 2, caractérisé par le fait que la fermeture à glissière reliant de manière permanente les deux coques (1, 2) sensiblement rigides est une fermeture (6) extensible.

4. Bagage selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le couvercle (3) est articulé sur la deuxième coque (2) par une fermeture à glissière (4).

5. Bagage selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé par le fait que la première coque (1) reçoit des roulettes arrière et une poignée télescopique.

6. Bagage selon la revendication 5, caractérisé par le fait que la deuxième coque (2) reçoit des roulettes sur une partie fixe reliée à la première coque de manière permanente.

7. Bagage selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé par le fait que la première coque (1) sensiblement rigide et la deuxième coque (2) sensiblement rigide sont des coques thermoformées.

8. Bagage selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le contour courbe de l'ouverture correspondant au couvercle (3) s'étend sur le haut, sur les côtés et, en partie inférieure, sur l'avant de la deuxième coque (2) du bagage.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3028150



**RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement national

FA 802719  
FR 1460709

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 2004/065519 A1 (MORSZECK DIETER [DE]) 8 avril 2004 (2004-04-08) * alinéas [0006] - [0033]; figures 1-4 *	1-3,7-11	A45C5/06 A45C5/14
X	EP 0 367 863 A1 (SCHNEIDER GUNTER) 16 mai 1990 (1990-05-16) * colonne 1, ligne 27 - colonne 3, ligne 35; figures 1-3 *	1,5-11	
X	WO 2013/142984 A1 (HEYS INTERNAT LTD [CA]) 3 octobre 2013 (2013-10-03) * alinéas [0010] - [0039], [0051] - [0065]; figures 1-10,13-16 *	1-8	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			A45C
Date d'achèvement de la recherche		Examinateur	
16 juillet 2015		Ionescu, C	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intermédiaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1205 (12.09.2004)

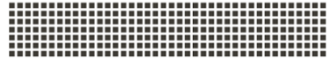
**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1460709 FA 802719**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.  
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 16-07-2015  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2004065519 A1	08-04-2004	BR 0116896 A	15-06-2004
		CN 1489444 A	14-04-2004
		EP 1359820 A1	12-11-2003
		JP 4232953 B2	04-03-2009
		JP 2004520135 A	08-07-2004
		US 2004065519 A1	08-04-2004
		WO 02065869 A1	29-08-2002
-----			
EP 0367863 A1	16-05-1990	AUCUN	
-----			
WO 2013142984 A1	03-10-2013	AU 2013204230 A1	17-10-2013
		CA 2785061 A1	16-10-2012
		CN 103355904 A	23-10-2013
		EP 2685863 A1	22-01-2014
		US 2014353104 A1	04-12-2014
		WO 2013142984 A1	03-10-2013
-----			

EPO FORM 1205B

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/B2



# Présentation de la base de données Brevets

[www.espacenet.com](http://www.espacenet.com)

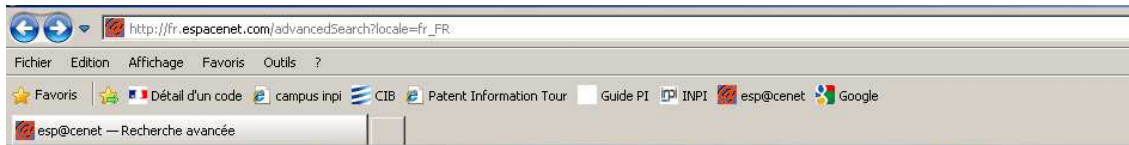


# Bases de recherche : <http://worldwide.espacenet.com/>

The screenshot shows the Espacenet Advanced Search page. The browser address bar displays [worldwide.espacenet.com/advancedSearch?locale=en\\_EP](http://worldwide.espacenet.com/advancedSearch?locale=en_EP). The page is titled "Espacenet - Advanc..." and includes a search bar with "Delta Search" and navigation icons. On the left, there is a sidebar with "Smart search", "Advanced search" (selected), and "Classification search". Below this is a "Quick help" section with various links and a "Related links" section. The main content area is titled "Advanced search" and contains several input fields: "Select the collection you want to search in" (Worldwide - collection of published applications from 90+ countries), "Enter your search terms - CTRL-ENTER expands the field you are in", "Enter keywords in English" (Title: plastic and bicycle; Title or abstract: hair), "Enter numbers with or without country code" (Publication number: WO2008014520; Application number: DE19971031696; Priority number: WO1995US15925), "Enter one or more dates or date ranges" (Publication date: yyyyymmdd), "Enter name of one or more persons/organisations" (Applicant(s): Institut Pasteur; Inventor(s): Smith), and "Enter one or more classification symbols" (CPC; IPC: H03M1/12). At the bottom, there are "Clear" and "Search" buttons. The footer contains links for Sitemap, Accessibility, Legal notice, and Terms of use, along with the text "Last updated: 11.06.2014 Worldwide Database 5.8.18.6; 93p". The Windows taskbar at the bottom shows the time as 16:04 on 29/09/2014.



http://fr.espacenet.com



Recherche par nom de déposant ou inventeur

**Recherche rapide**

**Recherche avancée**

Recherche par N°

Dernière liste de résultats

Ma liste de brevets **4**

Recherche dans la Classification

Aide

**Aide rapide**

- » Quelle couverture pour chacune des bases de données ?
- » Combien de termes puis-je entrer dans chaque champ ?
- » Comment rechercher sur une combinaison de mots ?
- » Comment utiliser des troncatures ?
- » Qu'est-ce qu'un N° de publication, de demande ou de priorité ?
- » Comment entrer un N° de publication, de demande ou de priorité ?
- » Quelle est la différence entre les Classifications CIB et ECLA ?

**Recherche avancée**

**1. Base de données**

Base FR-esp@cenet= FR + EP + WO, en français

Choisissez: Worldwide

**2. Critères de recherche**

Entrez vos mots-clés en français

Mots-clés dans le titre:  anglais sur la base Worldwide

Mots-clés dans le titre ou l'abrégé:

N° de publication:

N° de demande:

N° de priorité:

Date de pub:

Demandeurs: promiles or decathlon

Inventeur(s):

Classification européenne (ECLA):

Classification internationale des brevets (CIB):

**Espacenet**  
Patent search

Français  
Contact  
Change country

About Espacenet Other EPO online services

Rechercher **Result list** ★ Ma liste de brevets (4) Settings Help

Rechercher

SmartSearch

Recherche rapide

Recherche avancée

Recherche par N°

Recherche dans la Classification

Aide rapide

→ If available! Can I subscribe to an RSS feed of the result list?

→ Puis-je exporter cette liste de résultats ?

→ Pourquoi le nombre de résultats est-il parfois « approximatif » ?

→ Pourquoi la liste de résultats affiche-t-elle seulement 500 résultats ?

→ Pourquoi parfois des résultats avec « Titre non disponible » ?

→ Qu'est-ce qu'un document XP ?

Related Links +

**LISTE DES RESULTATS**

Tout sélectionner  Compact  (0)

Approximativement 567 résultats ont été trouvés dans la base de données Worldwide pour: promiles or decathlon comme demandeur  
Seuls les 500 premiers résultats sont affichés.

Les résultats sont triés par date de mise à jour dans la base de données

**1. SPORTS SHIRT, PARTICULARLY RUGBY SHIRT, COMPRISING SHOULDER PROTECTION ELEMENTS**

★ Inventeur : SANCHEZ CORALIE (FR)	Demandeur : DECATHLON SA (FR)	CE A41D13/00R A41D13/015 (+1)	CIB : A41D13/00 A41D13/015 A41D13/05	Publication : WO2011051599 (A1) 2011-05-05	Date de priorité : 2008-12-30
------------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	--------------------------------------	--	-------------------------------

**2. MOCHILA QUE SE PODRA CAMBIAR A UNA POSICION DELANTERA.**

★ Inventeur : PAREL CLEMENT LAFoux ANTOINE (+1)	Demandeur : DECATHLON SA (FR)	CE A45F3/04	CIB : A45F3/04	Publication : ES2357924 (A1) 2011-05-04	Date de priorité : 2008-12-15
---	-------------------------------	-------------	----------------	---	-------------------------------

**3. DEVICE FOR SECURING A FOOTWEAR TO A SLIDING BOARD**

★ Inventeur : LANEZ RAPHAEL (FR) SOUILHARD ALEXANDRE (FR)	Demandeur : DECATHLON SA (FR)	CE A63C9/00B	CIB : A45C13/00 A45C13/02 A45C3/00	Publication : ES2357338 (T3) 2011-04-25	Date de priorité : 2008-08-17
---	-------------------------------	--------------	------------------------------------	---	-------------------------------

**4. Construction of a rucksack**

★ Inventeur : GUILLON ALEXANDRE (FR) POUCHARD JEREMY (FR)	Demandeur : DECATHLON SA (FR)	CE A45F3/04	CIB : A45C13/00 A45C13/02 A45C3/00	Publication : FR2951056 (A1) 2011-04-15	Date de priorité : 2009-10-08
---	-------------------------------	-------------	------------------------------------	---	-------------------------------

**5. Swim fin**

★ Inventeur : SEYNHAVE JEAN MARC (FR) GUILLOT FREDERIC (FR)	Demandeur : DECATHLON SA (FR)	CE A63B3/11	CIB : A63B3/11	Publication : AT502684 (T) 2011-04-15	Date de priorité : 2008-01-31
---	-------------------------------	-------------	----------------	---------------------------------------	-------------------------------


**6. Bremssystem für Rollerskates**

★ Inventeur : QUENDEZ NICOLAS (FR)	Demandeur : DECATHLON SA (FR)	CE A63C17/06 A63C17/14R	CIB : A63C17/06 A63C17/14	Publication : ES2356801 (T3) 2011-04-13	Date de priorité : 2008-02-12
------------------------------------	-------------------------------	-------------------------	---------------------------	---	-------------------------------





# Résultat



**Espacenet**  
Patent search

Français  
Contact  
Change country ▾

« About Espacenet Other EPO online services ▾

Rechercher Result list **★ Ma liste de brevets (4)** Settings Help

Rechercher → NO20072968 (A) → FR2877966 (A1)

FR 2877966 (A1)

**Données bibliographiques**

Description

Revendications

Mosaïque

Document original

Situation juridique INPADOC

---

Aide rapide

- Que signifient les codes A1, A2, A3, B... etc p... après un N° de publication
- =
- Quelle information obtenir par le lien "Voir le S... du brevet" ?
- Pourquoi certains onglets sont-ils désactivés ?
- =
- A quoi correspond la liste de documents en-tête "Également publié en tant que" ?
- Qu'est-ce qu'un document cité ?
- A quoi correspondent les documents cités ?
- Quelle information obtenir en cliquant sur "visualiser" ?
- Pourquoi s'affiche parfois l'abrégié d'un document correspondant ?
- =

**Données bibliographiques: FR 2877966 (A1)**

★ Dans ma liste de brevets → Report data error Imprimer

**SELF-DEPLOYABLE TENT COMPRISING AN INTERNAL CHAMBER**

Page bookmark [FR 2877966 \(A1\) - SELF-DEPLOYABLE TENT COMPRISING AN INTERNAL CHAMBER](#)

Date de pub : 2006-05-19

Inventeur(s) : METTAVANT BENJAMIN ±

Demandeur(s) : **PROMILES SA [FR]** ±

Classification :  
- internationale: **E04H15/40**  
- européenne: **E04H15/16; E04H15/40; E04H15/56**

N° de demande : FR20040012210 20041117

N°(s) de priorité : FR20040012210 20041117

Voir la famille de brevets INPADOC

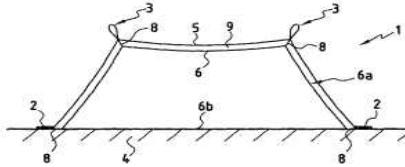
Voir les documents citants

Également publié en tant que :  
→ FR 2877966 (B1)  
 WO 2006045906 (A1)  
→ ZA 200701668 (A)  
 US 2006272695 (A1)  
 US 2008190473 (A1)  
→ plus

Documents cités : → US5337772 (A) → US5137044 (A) → US3970096 (A) → US5420355 (A) → Tout visualiser

Abrégié non disponible pour FR 2877966 (A1)  
Abrégié du document correspondant : WO 2006045906 (A1)  
[Traduire ce texte](#)

The inventive self-deployable tent comprises an arched structure consisting of a base loop (2), at least one top loop (3) and a roof skin (5) connected to said base (2) and top (3) loops. Said tent also comprises an internal chamber (6) which is disposed under the roof skin (5) and provided with a top part (6a) connected to the top loop (3) by flexible spreader means (8) and a bottom part (6b) connected to the base loop (2). In a unfolded position of the tent, the tension of the roof skin (5) and the internal chamber (6) is selected such that they are remote from each other by said spreader means (8).



**Documents de la famille Inpadoc (au moins une priorité commune)**

**Documents de la famille dont le texte Pdf est disponible**

**Texte du document original en Pdf**



## La Classification Internationale des Brevets : C.I.B

### Un outil efficace

La base de données mondiale Espacenet de l'OEB est l'une des plus grandes collections d'informations techniques au monde. Pour faciliter les recherches, les demandes de brevet sont classées par domaines techniques.

### Avantage : permet de s'affranchir

- des mots clés pour la recherche, donc de la langue de rédaction
- de la terminologie employée par le rédacteur du brevet et/ou le traducteur



« Bottle opener »



« Method of opening a bottle »



« Cork remover »



« Lift arrangement »



« Lift arrangement »

<http://www.european-patent-office.org/wbt/pi-tour/tour.php>



# Classification internationale des brevets C.I.B

[www.wipo.int/classifications/fr](http://www.wipo.int/classifications/fr)



The screenshot shows the WIPO CIB website interface. At the top, there is a navigation bar with the OMPI logo and 'SERVICES' text. Below this, a message states: 'Ce site est la publication internet de la CIB à partir de la version 2011.01. Voir les principales évolutions associées à cette version'. The main content area is titled 'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE' and features a 'Page d'accueil CIB - Aide' sidebar on the left. The sidebar includes options for 'Version' (2011.01), 'Symbole courant', 'Langue' (Français selected), 'Mode vue' (complète selected), and search options. The main content area displays a list of 8 sections (A through H) with their corresponding technical domains:

- A** SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE
- B** SECTION B — TECHNIQUES INDUSTRIELLES; TRANSPORTS
- C** SECTION C — CHIMIE; MÉTALLURGIE
- D** SECTION D — TEXTILES; PAPIER
- E** SECTION E — CONSTRUCTIONS FIXES
- F** SECTION F — MÉCANIQUE; ÉCLAIRAGE; CHAUFFAGE; ARMEMENT; SAUTAGE
- G** SECTION G — PHYSIQUE
- H** SECTION H — ÉLECTRICITÉ

A blue-bordered box on the right side of the screenshot contains the text: 'Domaines Techniques couverts par 8 Sections'.



# C.I.B: Structure en arborescence

## ex: A63C17/04

A propos de | Quitter



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets

Vers le haut
Glossaire

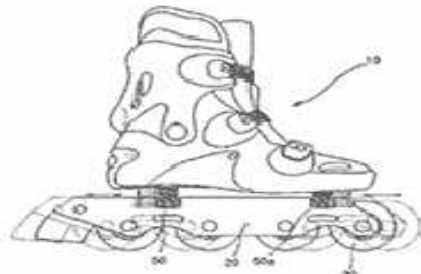
### Cours interactif

## La classification

### Les autres subdivisions

La CIB a une structure méthodique et hiérarchique illustrée par l'exemple suivant présentant la classification de rollers.

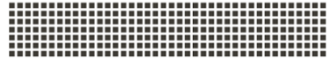
- Les huit sections sont subdivisées en **classes**.
  - Exemple : **A63** Sports ; Jeux ; Distractions
- Le niveau suivant représente la **sous-classe**.
  - Exemple : **A63C** Patins ; Skis ; Patins à roulettes ; ...
- En dessous, le domaine se ramifie encore en **groupes**.
  - Exemple : **A63C17** Patins à roulettes ; Planches à roulettes
- Enfin, la division en **sous-groupes** constitue le niveau de subdivision le plus précis :
  - Exemple : **A63C17/04** avec des roulettes disposées autrement qu'en deux paires



<b>B67B7</b>	<b>B67B7</b>	<b>B67B7</b>	<b>B67B7</b>	<b>B67B7</b>
				
« Bottle opener »	« Method of opening a bottle »	« Cork remover »	« Cork lifter »	« Lift arrangement »

<b>B67B7</b>	<b>B66C23</b>
	

<http://www.european-patent-office.org/wbt/pi-tour/tour.php>



# Exemples de recherches

sur 

## Cas du casque pliable



## 1<sup>ère</sup> étape: Trouver des brevets similaires à la problématique posée



Pour cela:

- \* identifier les aspects les plus pertinents de l'invention,
- \* les caractéristiques techniques essentielles ;
- \* et pour chacune définir des synonymes possibles en français ou anglais

*Ex: casque\*, protection, tête : helmet\*, protection, head...  
modulable, repliable, pliable: modul\*, fold\* , collapsible...*



# Combinaison de mots clés

[http://fr.espacenet.com/advancedSearch?locale=fr\\_FR](http://fr.espacenet.com/advancedSearch?locale=fr_FR)

← A propos d'Espacenet Services en ligne de l'OEB ▼

Rechercher | Liste de résultats | ★ Ma liste de brevets (0) | Historique des requêtes | Paramètres | Aide

SmartSearch/Accueil

Recherche rapide

**Recherche avancée**

Recherche par N°

Recherche dans la Classification

---

Aide rapide

- [Combien de termes puis-je entrer dans chaque champ ?](#)
- [Comment rechercher sur une combinaison de mots ?](#)
- [How do I enter words from the description or claims?](#)
- [Comment utiliser des troncatures ?](#)
- [Comment entrer un N° de publication, de demande ou de priorité ?](#)
- [How do I enter the names of persons and organisations?](#)
- [Quelle est la différence entre les Classifications CIB et ECLA ?](#)
- [Quels formats de date utiliser ?](#)
- [Quel format dois-je utiliser pour une recherche sur une période ?](#)
- [Can I save my query?](#)

## Recherche avancée

---

**1. Base de données**

Sélectionnez la base dans laquelle vous souhaitez effectuer vos recherches **i**

FR - espacenet - esp@cenet : Demandes françaises + européennes + PCT publiées depuis 1978 ▼

**2. Critères de recherche**

Entrez vos mots-clés en français sur la base FR-espacenet, en anglais sur la base Worldwide.

Mots-clés dans le titre : **i** éolienne?

Mots-clés dans le titre ou l'abrégié : **i** catalyseur AND échappement AND moteur

N° de publication : **i** FR2824499 EP0950001 WO2007070883

N° de demande : **i** FR20030002200

N° de priorité : **i** GB20050024363

Date de pub : **i** 2010 201007 20100723

Demandeur(s) : **i** Air Liquide

Inventeur(s) : **i** Claude Dumont

IPC **i** H02M7 H03K17/687

Effacer

FR Base de données 5.7.22.5; ult



# Résultats différents selon les mots clés retenus

**LISTE DES RESULTATS**

Approximativement 306 résultats ont été trouvés dans la base de données FR pour : casque\* (pliable or modul\*) dans le titre ou l'abrégié  
Critères de tri : [Date de chargement](#) [Date de priorité](#) [Inventeur](#) [Demandeur](#)

<b>1</b>	<b>SYSTEME OPTIQUE DE SUIVI DE MOUVEMENTS OCULAIRES ET DISPOSITIF SUPPORT ASSOCIE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	Inventeur : BERNERT FREDERIC [FR]; KINKINGNEHUN SERGE [FR] (+1) CE Publication : FR2958528 (A1) - 2011-10-14	Demandeur : E YE BRAIN [FR] CIB : A61B3/113; G02B27/00; G06F3/00 Date de priorité : 2010-04-09
<b>2</b>	<b>CASQUE ACOUSTIQUE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	Inventeur : CAVELIER JEAN FRANCOIS; MITTE MONIQUE (+1) CE Publication : FR2922075 (A1) - 2009-04-10 FR2922075 (B1) - 2011-07-22	Demandeur : ELNO SOC NOUVELLE CIB : A42B3/00; A62B17/00; F41H1/00 Date de priorité : 2007-10-09
<b>3</b>	<b>CASQUE DE PROTECTION PLIABLE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	Inventeur : ARROUART PHILIPPE [FR] CE Publication : FR2948540 (A1) - 2011-02-04	Demandeur : ARROUART PHILIPPE [FR] CIB : A42B3/32 Date de priorité : 2009-07-29
<b>4</b>	<b>PERFECTIONNEMENT POUR MODULE DE REMBOURRAGE AMOVIBLE POUR CASQUE DE PROTECTION ET CASQUE EQUIPE D'UN TEL MODULE.</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	Inventeur : BINET MARC HERVE CE Publication : FR2918849 (A1) - 2009-01-23 FR2918849 (B1) - 2009-12-04	Demandeur : SKIMETER SARL [FR] CIB : A42B3/12 Date de priorité : 2007-07-16
<b>5</b>	<b>CASQUE PLIABLE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	Inventeur : AUSSET GUILLAUME; CHAUVIN ALEXIS (+6) CE Publication : FR2915852 (A1) - 2008-11-14 FR2915852 (B1) - 2009-06-12	Demandeur : AUSSET GUILLAUME [FR] (+6) CIB : A42B3/04 Date de priorité : 2007-05-10
<b>6</b>	<b>SYSTEME DE VISUALISATION DE CASQUE A MODULES OPTIQUES INTERCHANGEABLES</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	Inventeur : BAUDON JOEL; GERBE JEAN PIERRE CE Publication : FR2915852 (A1) - 2008-11-14 FR2915852 (B1) - 2009-06-12	Demandeur : THALES SA [FR] CIB : A42B3/04 Date de priorité : 2007-05-10

**LISTE DES RESULTATS**

24 résultats trouvés dans la base de données FR pour : casque pliable dans le titre ou l'abrégié  
Critères de tri : [Date de chargement](#) [Date de priorité](#) [Inventeur](#) [Demandeur](#)

<b>1</b>	<b>CASQUE DE PROTECTION PLIABLE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	Inventeur : ARROUART PHILIPPE [FR] CE Publication : FR2948540 (A1) - 2011-02-04	Demandeur : ARROUART PHILIPPE [FR] CIB : A42B3/32 Date de priorité : 2009-07-29
<b>2</b>	<b>CASQUE PLIABLE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	Inventeur : AUSSET GUILLAUME; CHAUVIN ALEXIS (+6) CE Publication : FR2915852 (A1) - 2008-11-14 FR2915852 (B1) - 2009-06-12	Demandeur : AUSSET GUILLAUME [FR]; CHAUVIN ALEXIS [FR] (+6) CIB : A42B3/04 Date de priorité : 2007-05-10
<b>3</b>	<b>CASQUE DE PROTECTION PLIABLE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	Inventeur : JOUBERT DES OUCHES PASCAL; LOURY PAUL CE Publication : FR2894784 (A1) - 2007-06-22 FR2894784 (B1) - 2008-07-18	Demandeur : PJDO SOC PAR ACTIONS SIMPLIFIE [FR] CIB : A42B3/04; A42B3/32; A42B3/04; (+1) Date de priorité : 2005-12-15
<b>4</b>	<b>SAC A DOS POUR CASQUE MOTOCYCLISTE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	Inventeur : BROQUET ANNE JOSETTE [FR]	Demandeur : BROQUET ANNE JOSETTE [FR]



Utiliser les codes de la classification internationale des brevets (CIB) mis en évidence à partir du panel de brevets pertinents afin de reformuler et compléter la recherche

Reformuler votre recherche → Résultats → FR2948540 (A1)

FR2948540	CPC - A42B3/322	3540 (A1) — 2011-02-04
<b>Données</b>		
Descripteur	HUMAN NECESSITIES A	aler une erreur Imprimer
Revendication	Personal or domestic articles	
Mosaïque	HEADWEAR A42	
Document	HATS; HEAD COVERINGS A42B	
Document	Helmets; Helmet covers; A42B3/00	DABLE PROTECTIVE HELMET
Document	Collapsible helmets; Helmets made of separable parts; A42B3/32	[R] ±
Situation	Collapsible helmets A42B3/322	[R] ±
Famille	Show representative examples of 1st page snippets	3/32

Aide rapide

- Que signifient les codes A1, A2, A3, B, ... etc placés après un N° de publication ?
- Quelle information obtenir par le lien "Voir le Statut du brevet" ?
- Pourquoi certains onglets sont-ils désactivés ?
- A quoi correspond la liste de documents avec l'en-tête "Également publié en tant que" ?
- Pourquoi s'affiche parfois l'abrégé d'un document correspondant ?

N° de demande : FR20090055303 20090729

N°(s) de priorité : FR20090055303 20090729

Également publié en tant que : [WO2011012426 \(A1\)](#) [US2012216338 \(A1\)](#) [KR20120043763 \(A\)](#) [EP2459022 \(A1\)](#) [CN102595947 \(A\)](#) → plus

**Abrégé non disponible pour FR2948540 (A1)**  
**Abrégé du document correspondant : WO2011012426 (A1)**

Traduire ce texte

Anglais  powered by EPO and Google

The invention relates to a protective helmet comprising a plurality of segments, at least two of said segments (106, 107) being connected together by way of a sliding connection for sliding purposes, said segments connected by said connection having complementary and approximately parallel indentations and protrusions, characterized in that, for each sliding connection, said protrusions of at least one of the segments are connected together by way of a transverse bar.

Fig. 96

Sitemap Accessibilité Adresse bibliographique Conditions d'utilisation Dernière mise à jour: 19.12.2012 Worldwide Base de données 5.8.4; 93p

# Recherche en utilisant le code A42B3/32

## LISTE DES RESULTATS

Approximativement 283 résultats ont été trouvés dans la base de données FR pour :  
A42B3/32 comme Classification CIB

Critères de tri: [Date de chargement](#) [Date de priorité](#) [Inventeur](#) [Demandeur](#)

<b>1</b>	<b>PERFECTIONNEMENT POUR CASQUE DE PROTECTION</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	<b>Inventeur :</b> GUAY LOUIS	<b>Demandeur :</b> MSA GALLET SA [FR]
	<b>CE</b>	<b>CIB :</b> A42B3/18; A42B3/32
	<b>Publication :</b> FR2876006 (A1) - 2006-04-07	<b>Date de priorité :</b> 2005-02-16
	FR2876006 (B1) - 2007-04-13	
<b>2</b>	<b>EQUIPEMENT DE TETE, NOTAMMENT POUR SAPEUR-POMPIER</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	<b>Inventeur :</b> CARRON GERARD ; CATHERINE ROBERT	<b>Demandeur :</b> MATISEC [FR]
	<b>CE</b>	<b>CIB :</b> A42B3/04; A42B3/12; A42B3/16; (+6)
	<b>Publication :</b> FR2517545 (A1) - 1983-06-10	<b>Date de priorité :</b> 1981-12-03
<b>3</b>	<b>CASQUE DE PROTECTION PLIABLE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	<b>Inventeur :</b> ARROUART PHILIPPE [FR]	<b>Demandeur :</b> ARROUART PHILIPPE [FR]
	<b>CE</b>	<b>CIB :</b> A42B3/32
	<b>Publication :</b> FR2948540 (A1) - 2011-02-04	<b>Date de priorité :</b> 2009-07-29
<b>4</b>	<b>CASQUE AVEC MOYEN DE PERSONNALISATION PERMETTANT LA VARIATION DU VOLUME INTERIEUR</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	<b>Inventeur :</b> FAVRE FELIX HERVE ; RENAUD GOUD GILLES	<b>Demandeur :</b> SALOMON SA SOC PAR ACTIONS SIM [FR]
	<b>CE</b>	<b>CIB :</b> A42B3/10; A42B3/32; A42C2/00; (+3)
	<b>Publication :</b> FR2930408 (A1) - 2009-10-30	<b>Date de priorité :</b> 2008-04-24
	FR2930408 (B1) - 2011-02-11	
<b>5</b>	<b>ENSEMBLE COMPORTANT UN CASQUE ET UNE LUNETTE DE PROTECTION</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	<b>Inventeur :</b> DUPOUY LAURENT	<b>Demandeur :</b> DUPOUY LAURENT [FR]
	<b>CE</b>	<b>CIB :</b> A42B3/22; A42B3/32; A42B3/18; (+1)
	<b>Publication :</b> FR2927230 (A1) - 2009-08-14	<b>Date de priorité :</b> 2008-02-12
	FR2927230 (B1) - 2010-06-04	
<b>6</b>	<b>ARTICULATION POUR CASQUE DE PROTECTION</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	<b>Inventeur :</b> MORIN CLAUDE	<b>Demandeur :</b> ROOF INTERNAT SARL [FR]
	<b>CE</b>	<b>CIB :</b> A42B3/32; A42B3/32
	<b>Publication :</b> FR2926957 (A1) - 2009-08-07	<b>Date de priorité :</b> 2008-02-06
	FR2926957 (B1) - 2010-04-02	
<b>7</b>	<b>CASQUE DE PROTECTION PLIABLE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	<b>Inventeur :</b> JOUBERT DES OUCHES PASCAL ; LOURY PAUL	<b>Demandeur :</b> PJDO SOC PAR ACTIONS SIMPLIFIE [FR]
	<b>CE</b>	<b>CIB :</b> A42B3/04; A42B3/32; A42B3/04; (+1)
	<b>Publication :</b> FR2894784 (A1) - 2007-06-22	<b>Date de priorité :</b> 2005-12-15
	FR2894784 (B1) - 2008-07-18	
<b>8</b>	<b>CASQUE DE PROTECTION SEMI-RIGIDE</b>	dans ma liste de brevets <input type="checkbox"/>
	<b>Inventeur :</b> JOUBERT DES OUCHES PASCAL	<b>Demandeur :</b> JOUBERT DES OUCHES PASCAL [FR]



# Depuis janvier 2013: CPC (Cooperative Patent Classification)

SmartSearch/Accueil

Recherche avancée

**Recherche dans la Classification**

Aide rapide

- [What is the Cooperative Patent Classification system?](#)
- [How do I enter classification symbols?](#)
- [What do the different buttons mean?](#)
- [Can I retrieve a classification using keywords?](#)
- [Can I start a new search using the classifications listed?](#)
- [Where can I view the description of a particular CPC class?](#)
- [What is the meaning of the stars in front of the classifications found?](#)
- [What does the text in brackets mean?](#)

## Cooperative Patent Classification

Search for   Afficher la section | Index **A** B C D E F G H Y

« A42B1/00 A42B5/00 »

Symbol	Classification and description	
<input type="checkbox"/> A	HUMAN NECESSITIES	
<b>Personal or domestic articles</b>		
<input type="checkbox"/> A42	HEADWEAR	
<input type="checkbox"/> A42B	HATS; HEAD COVERINGS (headbands, head-scarves <a href="#">A41D 20/00</a> , <a href="#">A41D 23/00</a> )	
<input type="checkbox"/> A42B 3/00	<b>Helmets; Helmet covers;</b> { Other protective head coverings } ({ protective garments <a href="#">A41D 13/00</a> ; hoods for welders <a href="#">A61F 9/06</a> ; hoods as protection against chemical agents or for use at high altitudes <a href="#">A62B 17/00</a> ; gas helmets <a href="#">A62B 18/04</a> ; swimming helmets <a href="#">A63B 33/00</a> ; { head guards for sporting purposes <a href="#">A63B 71/10</a> ; defence protection helmets <a href="#">F41H 1/04</a> )	
<input type="checkbox"/> A42B 3/32	• Collapsible helmets; Helmets made of separable parts ( <a href="#">A42B 3/04</a> takes precedence){Helmets with movable parts, e.g. adjustable};	
<input type="checkbox"/> A42B 3/322	•• {Collapsible helmets}	
<input type="checkbox"/> A42B 3/324	•• {Adjustable helmets}	
<input type="checkbox"/> A42B 3/326	•• {Helmets with movable or separable chin or jaw guard}	
<input type="checkbox"/> A42B 3/328	•• { with means to facilitate removal, e.g. after an accident}	

A42B 3/32

A42B 3/322

- Collapsible helmets; Helmets made of separable parts ([A42B 3/04](#) takes precedence){Helmets with movable parts, e.g. adjustable};
- {Collapsible helmets}

# LISTE DES RESULTATS

Tout sélectionner  Compact  Exporter ( CSV | XLS )  Télécharger 1ère page (0)  Imprimer

Approximativement 159 résultats trouvés dans la base de données Worldwide pour :  
A42B3/322/low as the Cooperative Patent Classification

1 ▶

Trier par  Ordre de tri

## 1. FOLDABLE PROTECTIVE HELMET

★	Inventeur :	Demandeur :	CPC: A42B3/322	CIB : A42B3/32	Publication : JP2013500405 (A) 2013-01-07	Date de priorité : 2009-07-29
---	-------------	-------------	-------------------	-------------------	---	----------------------------------

## 2. COLLAPSIBLE HELMET

★	Inventeur : WOOLF JEFFREY MOSS [GB]	Demandeur : WOOLF JEFFREY MOSS [GB]	CPC: A42B3/322	CIB : A42B3/32	Publication : WO2012049463 (A1) 2012-04-19	Date de priorité : 2010-10-13
---	---	---	-------------------	-------------------	--	----------------------------------

## 3. Collapsible helmet

★	Inventeur : NEOPHITOU ANDREAS [GB]	Demandeur : NEOPHITOU ANDREAS [GB]	CPC: A42B3/066 A42B3/127 A42B3/322 (+1)	CIB : A42B3/12 A42B3/32	Publication : GB2482866 (A) 2012-02-22	Date de priorité : 2010-08-16
---	--	--	---	-------------------------------	--	----------------------------------

## 4. PORTABLE HELMET

★	Inventeur : LAPHAM THOMAS [US]	Demandeur :	CPC: A42B3/322	CIB : A42B3/04	Publication : US2010031426 (A1) 2010-02-11	Date de priorité : 2008-08-08
---	--------------------------------------	-------------	-------------------	-------------------	--	----------------------------------

## 5. Aufblasbarer Schutzhelm

★	Inventeur :	Demandeur : TEINDL CHRISTIAN [DE]	CPC: A42B3/122 A42B3/322 G09F21/02	CIB : A42B3/04 G09F23/00	Publication : DE202008013670 (U1) 2009-01-08	Date de priorité : 2008-10-15
---	-------------	--------------------------------------	---	--------------------------------	--	----------------------------------

## 6. Foldable protecting helmet for use during e.g. sports activity, has pump situated on part to inflate cushions, absorbing materials provided with envelope and made of viscous polymers, and system including slots on shells to create air inlet

★	Inventeur : NEPLE NELLY YOUJIL YAHYA (+6)	Demandeur : NEPLE NELLY [FR] YOUJIL YAHYA [FR] (+6)	CPC: A42B3/122 A42B3/322	CIB : A42B3/04	Publication : FR2915852 (A1) 2008-11-14 FR2915852 (B1) 2009-06-12	Date de priorité : 2007-05-10
---	---	---	--------------------------------	-------------------	---	----------------------------------

## 7. HEAD PROTECTION DEVICE

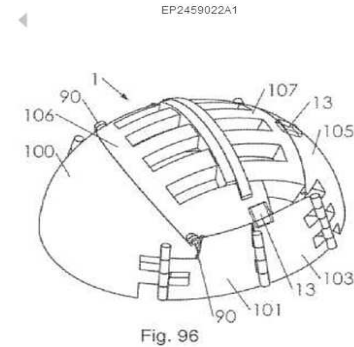
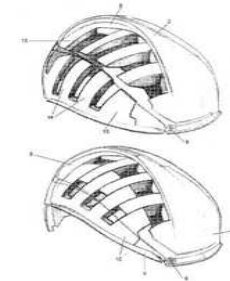
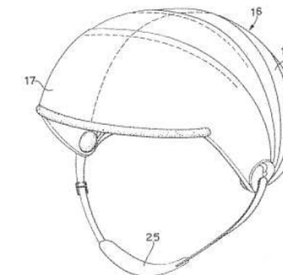


Fig. 96

EP1959774A1



EP0150876A2





## N°3 : Prouver l'existence et la date de ses créations

👉 Au fil de l'eau, créer des preuves de ses développements pour pouvoir se prévaloir de la « possession personnelle antérieure »

Outils de TRACABILITE :

- Cahiers de laboratoires
- Enveloppe Soleau
- Huissiers, notaires etc...



## N°4 : Conserver le secret sur la création

👉 Ne pas divulguer pour préserver les possibilités d'appropriation



Un inventeur qui divulgue son invention ne pourra plus la protéger par brevet (la nouveauté est un critère de brevetabilité)

👉 « Organiser » la confidentialité



## N°5 : Protéger son innovation

👉 **Préparer et déposer les brevets, marques et dessins et modèles**

**La rédaction des textes par le déposant est importante car elle fixe l'étendue des droits du titulaire**

👉 **Prévoir le budget PI suffisamment tôt...**



**N°6 : Se protéger à l'étranger**

**N°7 : Valoriser son patrimoine PI**

**N°8 : Maintenir les titres PI en vigueur**

**N°9 : Surveiller les marchés**

**N°10 : Lutter contre la contrefaçon**

**N°11 : Valider la pertinence des titres PI**



# Merci pour votre attention !

[ribeirodias@plass.com](mailto:ribeirodias@plass.com)

SOURCE : Elodie VITRAC et Elsa OELHOFFEN - INPI